

RÉSISTANCE SOCIALE

" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès

CONTINUONS LE COMBAT !

L'ÉDITO

7 septembre,
23 septembre, 2 octobre,
12 octobre, 16 octobre,
19 octobre...

Les journées de grève et de manifestations se succèdent, toujours plus suivies.

3,5 millions dans la rue le 12 octobre, sans doute encore plus le 19. Pourtant, Sarkozy et son gouvernement restent sourds à l'appel du pays qui leur dit de ranger leur projet au placard.

Mais les frères Sarkozy n'en ont cure. L'un a le pouvoir et veut s'en servir jusqu'au bout, quitte à mettre le pays à feu et à sang, l'autre attend la manne qu'il ne manquera pas de toucher si le projet va jusqu'à son terme.

Car l'objectif, en abaissant *de facto* le montant des retraites, c'est bien d'inciter les salariés à souscrire une assurance privée dont Guillaume Sarkozy serait l'un des grands bénéficiaires.

Comme il le serait d'ailleurs si ses autres projets voyaient le jour, en particulier l'assurance privée dépendance obligatoire.

(suite page 2)



Blocage de raffinerie à Rouen (Photo : JD / RESO)

SOMMAIRE

- p1 et 2** : L'édito
- p2** : Solidarité internationale
- p3** : La Poste : attention danger
- p4** : IVG : mobilisation le 6 novembre à Paris
- p5** Quelques indications à propos du point de conjoncture Insee de septembre
- p5** : Commission Attali : plus libéral que moi tu meurs
- p6** : Actualité sociale : Monoprix, Lejaby
- p6** : Bouclier fiscal/ISF : à qui perd gagne
- p7** : Petite arithmétique des retraites... Cherchez l'erreur !
- p8** : Notre santé, leurs économies ?



L'ÉDITO (suite)

2012 approche à grands pas et ce sera bientôt l'heure du bilan et des comptes pour cette droite arrogante qui foule aux pieds deux siècles de conquêtes sociales.

En attendant, il faut continuer de lutter pour s'opposer autant que possible à cette destruction du modèle social français que beaucoup de pays nous enviaient il n'y a pas si longtemps. Comme l'hôpital public, qu'on détruit peu à peu, comme l'éducation, qui aura beaucoup de mal à se relever des saignées de personnels pratiquées ces dernières années, comme la fonction publique en général, victime des réorganisations incessantes et des suppressions d'emplois qui cassent son efficacité...

Le mouvement social de grande ampleur auquel nous assistons aujourd'hui nous laisse néanmoins espérer une fin proche pour ce travail de sape.

A condition que la gauche ne se laisse pas endormir par les sociaux-libéraux qui gravitent encore en son sein et pour qui les projets de la droite ne seraient qu'à rectifier à la marge, dans un sens un peu plus « social ». Et on aimerait que le refus nettement majoritaire du pays vis-à-vis de la réforme des retraites soit aussi partagé au plus haut niveau par tous les dirigeants de la gauche.

La poursuite de l'unité syndicale - que nous avons toujours soutenue à Réso - est, de ce point de vue, une sacrée défaite pour celui qui se vantait il n'y a pas si longtemps de la soi-disant absence d'impact des grèves. L'implication de la jeunesse dans les manifestations rend encore plus forte la résonance de la rue, même si le pouvoir tente d'en profiter pour jouer les provocations.

Mais la grogne du pays est telle que le moindre incident grave sera imputé, non pas à la jeunesse, mais à l'équipe au pouvoir à l'Elysée et à Matignon. Et ce n'est pas le remaniement ministériel qui changera grand-chose.

Et si la victoire était au bout, cela ne pourrait que renforcer le besoin d'unité politique et syndicale qui transcende dans les manifestations. Bien sûr, pas pour replâtrer quelques fissures, mais pour remettre le pays sur la voie du progrès social.

C'est dans ce contexte qu'auront lieu, le 20 novembre prochain à Saint-Pierre-des-Corps, nos huitièmes Vendémiaires avec le soutien actif de la Convergence 37.

L'occasion pour réfléchir à l'avenir, aux moyens de renforcer la convergence des luttes et à la nécessité de permettre leur débouché sur le plan politique.

Marinette BACHE – Présidente de Résistance Sociale

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Par Emilie KERDUJAL

BELGIQUE

Le 7 octobre dernier, la Belgique a connu sa plus grande grève depuis 12 ans selon le syndicat FGTB, qui avait appelé à un arrêt de travail de 24 heures.

La grève a touché de nombreux secteurs : les chemins de fer, les écoles, les tribunaux et l'administration publique, les grands magasins et de nombreuses usines, dont celle du constructeur automobile américain Ford.

Cette grève nationale avait pour but de protester contre les réformes du système des retraites et de la sécurité sociale du gouvernement libéral-socialiste du Premier ministre Guy Verhofstadt. Ce dernier a déclaré qu'il ne se laisserait pas « *intimider par des grèves* » et qu'il mènerait ses réformes à terme « *avec les syndicats si possible, sans eux si nécessaire* ». Décidément, ce langage et cet autisme sont communs à de nombreux gouvernements !

ALLEMAGNE

- Grèves dans la sidérurgie

Des grèves ont touché plusieurs sites de production d'acier en Allemagne fin septembre dans le cadre de négociations salariales bloquées.

IG Metall réclame pour les salariés de la sidérurgie 6 % de salaire en plus cette année, au vu de la nette reprise de cette industrie fortement malmenée par la crise.

- Appel à la grève dans les transports

Les deux grands syndicats de cheminots allemands Transnet et GDBA vont organiser des grèves d'avertissement sur les liaisons locales et régionales à partir du 25 octobre, pour soutenir des revendications salariales.

PORTUGAL

- Grève générale le 24 novembre

La CGTP, le principal syndicat portugais, appelle à une grève générale de 24 heures pour le 24 novembre, contre les mesures d'austérité du gouvernement (socialiste !) de Sócrates. Il s'agit de la première grève générale depuis 2007. Sous la pression des dirigeants syndicaux de la Fonction publique, il semblerait que l'UGT appelle également à la grève générale.

Le budget public pour 2011, qui prévoit des mesures d'austérité sévères afin de réduire les dépenses publiques de 3,4 milliards d'euros, doit être adopté à la fin du mois d'octobre.

EUROPE : le congé maternité à 20 semaines ?

Les eurodéputés se sont prononcés en faveur d'un congé maternité d'une durée minimale de 20 semaines dans toute l'UE (actuellement, la durée minimale du congé maternité est de 14 semaines dans l'Union européenne, certains pays vont au-delà, comme la France : 16 semaines), mais le vrai problème ce sont les conditions d'indemnisations qui sont très variables d'un État à l'autre ! En France, la secrétaire d'État à la Famille, Nadine Morano, s'est dite opposée à un allongement.

PLACE AU DÉBAT

La Poste : attention danger

Par Yves MESCOFF

Depuis quelques jours un accord entre la Poste, l'État et la CDC a vu le jour concernant l'augmentation de capital prévue par la loi qui a transformé la Poste en société anonyme. Les 2,7 milliards promis ont été actés (1,2 milliard par l'État, 1,5 par la CDC) mais pas dans les conditions dont rêvait Jean-Paul Bailly, le président de la Poste, candidat à un troisième mandat.

En effet, cette augmentation de capital se fait à travers une sous-estimation évidente de la valorisation de la Poste (3 milliards au lieu des 9 milliards nets espérés) permettant ainsi à la CDC de disposer de 26,3 % des parts du capital, de 3 ou 4 sièges d'administrateurs et d'une minorité de blocage.

De quoi susciter la crainte du personnel de la Poste. Il y a quelques mois, M. de Romanet, directeur général de la CDC, a en effet estimé que « certains engagements en matière sociale devaient être placés sous l'égide de la rigueur ». M. de Romanet vise en effet 8 % de rendement. ***Cela signifie encore plus de fermetures de bureaux de poste, moins de services publics et de personnels pour les usagers, plus de services payants à la carte pour les « clients » !***

Cela alors que la Poste va devoir faire face à une concurrence accrue, notamment dans le domaine du courrier, à compter de janvier 2011. Et que le courrier subit une érosion qui va en s'accroissant, victime des nouveaux comportements des entreprises et des particuliers qui préfèrent utiliser d'autres moyens de communication comme Internet. A tel point que certains parlent de la disparition du courrier à l'horizon 2030...

Et à un moment où les suppressions d'emplois prévues d'ici 5 ans vont être massives : non-remplacement d'un postier sur 5 partant à la retraite, suppressions de CDD, incitation du personnel à rejoindre d'autres fonctions publiques ou à créer une entreprise ...

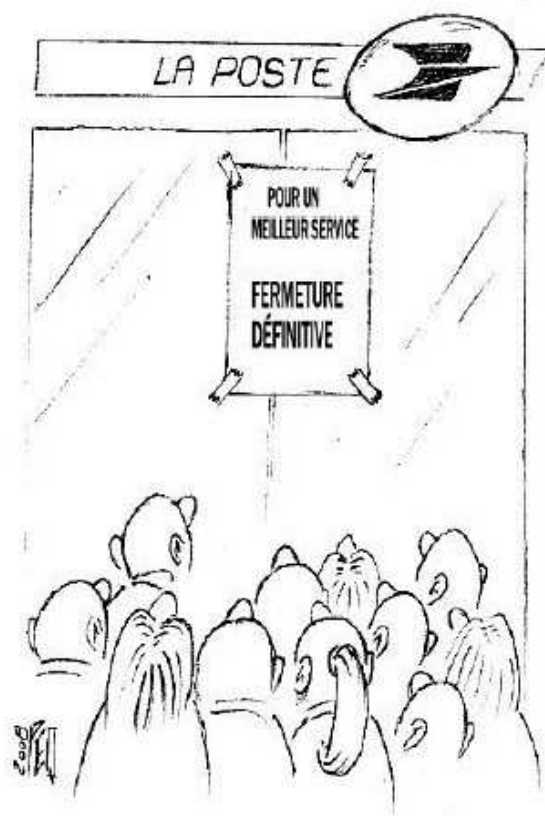
Certes, il y a la Banque Postale, aujourd'hui premier fleuron de la Poste, dont elle est une filiale. La Banque Postale qui déploie ses activités tout azimut : assurance dommage, crédit à la consommation, on parle même de crédit aux PME.

Mais la Banque Postale pourrait bien être la cible principale de la CDC. Et le possible rapprochement avec Dexia, ex-crédit local de France, aujourd'hui banque franco-belge où les investisseurs publics sont minoritaires, a de quoi inquiéter. Outre que le capital de Dexia renferme des créances douteuses, cela risquerait de se traduire par des suppressions d'emplois, une fermeture accélérée de bureaux de poste et par des changements stratégiques dont la Poste ne serait sans doute pas la grande gagnante.

On le voit, les craintes exprimées par le Comité contre la privatisation de la Poste s'avèrent fondées.

D'autant que cet accord avec la CDC va devoir être soumis à l'approbation de la Commission européenne, qui pourrait bien estimer qu'il y a aide d'État et exiger des contreparties comme la privatisation au moins partielle du capital.

Quand on fait entrer le loup dans la bergerie, il ne faut pas s'étonner de voir disparaître quelques moutons. Sauf, qu'en l'occurrence, les moutons, ce sont des femmes et des hommes.



PLACE AU DÉBAT

Avorter est un droit !

Mobilisons-nous toutes et tous pour le défendre !

MANIFESTONS LE 6 NOVEMBRE À PARIS !!!

L'avortement est un droit fondamental des femmes gagné de haute lutte !

Le droit à l'avortement est une liberté fondamentale pour les femmes. La liberté de disposer de son corps permet de faire ses propres choix de vie ; c'est un pas vers l'autonomie, c'est permettre aux femmes d'exister autrement qu'en tant que mères.

De 1975 à 2001, le droit à disposer de son corps n'a fait que progresser, grâce aux luttes menées par les femmes :

- **1975, loi Veil** : les femmes obtiennent l'autorisation d'avorter.
- **1982** : les femmes obtiennent le remboursement de l'avortement.
- **2001, loi Aubry** : les femmes obtiennent l'allongement du délai de 10 à 12 semaines, la suppression de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures, la suppression de l'entretien préalable obligatoire, et la possibilité de choisir la technique d'avortement.

On pouvait donc penser qu'en 2001 le droit à l'avortement était enfin acquis ! Mais 9 ans plus tard, rien n'est acquis !



La loi de 2001 n'a jamais été appliquée dans son intégralité	La loi Bachelot enterre l'hôpital public et l'avortement avec
<p><i>La loi de 2001 représente une réelle avancée, mais elle est mal appliquée.</i></p> <p><i>Certains établissements n'accueillent pas les femmes jusqu'à 12 semaines de grossesse. D'autres multiplient les obstacles à la prise en charge des mineures. Les femmes sans couverture sociale peuvent être obligées de fournir un chèque de caution. Les délais d'attente pour un avortement peuvent dépasser 3 semaines.</i></p> <p><i>L'obligation des établissements publics d'organiser la pratique des avortements n'est pas respectée, alors qu'ils y sont tenus depuis 1979 : il n'existe aucune mesure contraignante ou incitative.</i></p> <p><i>Les médecins pratiquant les avortements ne sont pas, dans la plupart des cas, remplacés quand ils partent ou prennent leur retraite : c'est l'occasion pour les directions d'établissements de restreindre ou d'arrêter la pratique de l'avortement.</i></p> <p><i>Début 2010, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a dénoncé cette situation.</i></p>	<p><i>La loi Bachelot restructure la santé publique avec pour seul objectif la rentabilité économique.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les établissements de santé sont regroupés, avec pour conséquence la fermeture d'hôpitaux de proximité, la fermeture de maternités, ou encore la fermeture de centres d'interruption volontaire de grossesse (IVG).</i> • <i>La tarification à l'activité, nouvelle méthode de financement des hôpitaux, incite les établissements à limiter ou à arrêter les actes chirurgicaux estimés non rentables, notamment la pratique des IVG.</i> • <i>A chaque fermeture d'hôpital ou de services, les restructurations sont organisées avec perte de personnels soignants, concentration des activités, « travail à la chaîne ».</i> <p>Cette politique est un recul considérable pour le droit des femmes à disposer de leur corps. C'est inacceptable.</p>

Mobilisation nationale

PREMIERS SIGNATAIRES AC!, AL, ANEF, ASSEMBLÉE DES FEMMES, ASSOCIATION DROITS DES FEMMES XXE, ATALANTE VIDÉOS, ATTAC, CHIENNES DE GARDE, CGT, CNDP, COORDINATION FRANÇAISE DU LOBBY EUROPÉEN DES FEMMES, COLLECTIF FÉMININ-MASCULIN DE VITRY, COLLECTIF DE PRATIQUES ET RÉFLEXIONS FÉMINISTES « RUPTURES », COLLECTIF NATIONAL CONTRE LES FRANCHISES, COLLECTIF POUR LA RÉOUVERTURE DU CIVG À TENON, CONVERGENCE SERVICES PUBLICS, COORDINATION DES COMITÉS DE DÉFENSE DES HÔPITAUX ET MATERNITÉS DE PROXIMITÉ, COORDINATION FRANÇAISE DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES, COORDINATION LESBIENNE EN FRANCE, COFD-FIERTÉ LESBIENNE, DAL, ENCORE FÉMINISTES! EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS, FASE, FDFA, FÉDÉRATION SANTÉ ACTION SOCIALE CGT, FÉDÉRATION SUD SANTÉ SOCIAUX, FÉMINISME ENJEUX-THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ, FEMMES ÉGALITÉ, FEMMES EN NOIR, FEMMES LIBRES-RADIO LIBERTAIRE, FEMMES SOLIDAIRES, FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES, FONDATION COPERNIC, FSU, GAUCHE UNITAIRE, INTERSYNDICALE SDFE, LIGUE DES FEMMES IRANIENNES POUR LA DÉMOCRATIE, LDH, LES ALTERNATIFS, LMDE, LO, MAISON DES BABAYAGAS, MAISON DES FEMMES DE MONTREUIL, MAISON DES FEMMES DE PARIS, MARCHES EUROPÉENNES, MIX-CITÉ PARIS, MRAP, NO VOX, NPA, OSEZ LE FÉMINISME!, PCF, PG, PLURI-ELLES ALGÉRIE, PS, RAJFIRE, RÉSEAU FÉMINISTE « RUPTURES », RÉSISTANCE SOCIALE, SOS FEMMES ALTERNATIVE, UNEF, UNL, UNION SYNDICALE SOLIDAIRES.

PLACE AU DÉBAT

Quelques indications à propos du point de conjoncture Insee de septembre

Par Alain GELY

Traditionnellement, la note d'automne n'est qu'un point de conjoncture qui actualise les prévisions de juin. Il n'y a, notamment, pas de prévisions 2011... qui pourraient poser un problème de compatibilité avec les perspectives annoncées par le gouvernement au moment de la présentation de la loi de finances ! C'est un partage des tâches historique entre la direction de la prévision (désormais intégrée à la direction du Trésor), qui calcule des "budgets économiques" prévisionnels (confidentiels) et l'Insee qui se borne à analyser la conjoncture à très court terme.

Cette note-ci est intitulée Vent d'Ouest. Cela semble signifier que, selon que la conjoncture sera mauvaise ou très mauvaise aux États-Unis (cela dépend en grande partie de l'évolution du taux d'épargne face à la baisse prévisible des revenus...) **la situation économique de la zone euro sera faiblement croissante, stagnante ou orientée vers la récession.** Cela dépend aussi de la résistance de la demande intérieure européenne et d'un éventuel mouvement favorable des stocks.

Le premier semestre français et européen a bénéficié d'une bonne tenue du commerce mondial, appuyée par la baisse de l'euro et d'une certaine résistance de la demande intérieure. Ce redressement du commerce mondial a trouvé son origine dans la reprise des « économies émergentes » en 2009 ; il est désormais dû, en grande partie, à la vigueur des importations des « économies avancées » (OCDE) car la croissance des pays émergents devient moins vigoureuse.

La croissance assez satisfaisante du second trimestre (+0,7 en France soit +3 en termes annuels) est en partie illusoire. En effet, la contribution des stocks à la croissance en France a été de +0,6. La croissance hors stocks n'a donc été que de +0,1. Les cris de victoire sur une sortie de la récession étaient donc, hélas, parfaitement déplacés. D'ores et déjà, le climat d'euphorie (très relative !) n'est plus de saison.

On peut résumer les deux trimestres en cours et à venir, en France, par une formule : tout aux alentours de 0,5 par trimestre, et le PIB à 0,4 en raison d'une contribution légèrement négative du commerce extérieur à la croissance (la contribution des stocks étant, en prévision, nulle par hypothèse).

En effet :

- la consommation des ménages résiste, après son net fléchissement du début de l'année ; les salaires et l'emploi ne laissent guère espérer un regain de dynamisme de ce côté ; le taux d'épargne semble devoir rester à un haut niveau ;
- l'investissement des entreprises, comme la FBCF logement, se stabilise et redresse très légèrement la tête mais à un niveau assez bas - après l'effondrement autour de 2009 ; comme le taux d'utilisation des capacités de production reste en dessous de son niveau historique, il n'y a pas non plus de miracle à attendre sur ce point ;
- le commerce extérieur reste relativement dynamique mais les importations et les exportations en volume s'annulent : les exportations sont menacées par une éventuelle aggravation de la conjoncture aux États-Unis et par la remontée de l'euro.

L'emploi non marchand progresserait de quelque 50.000 personnes au second semestre de 2010. Cela ne permettrait qu'une stabilisation du chômage (taux officiel de 9,2 pour la métropole et de 9,6 y compris DOM) car l'emploi non marchand (en particulier les contrats aidés) décline.

Aspects sectoriels : à la question de savoir si la reprise de 2010 est générale - concernant tous les domaines et secteurs de l'économie - ou sectorielle, ponctuelle, la réponse est plutôt positive : la reprise se diffuserait de manière plutôt harmonieuse. Pour l'avenir, **on peut craindre que le secteur de l'automobile, convalescent en France grâce aux mesures de soutien, souffre en 2011 après la fin de la prime à la casse.**

Rien, dans la note conjoncture Insee, n'est dit sur 2011 mais il est bien évident que, en l'absence de tout moteur à la croissance, le resserrement (annoncé...) des politiques budgétaires n'arrangerait rien.

LES BRAS M'EN TOMBENT

Commission Attali : plus libéral que moi tu meurs...

Il y a quelques jours Jacques Attali a remis à N. Sarkozy le rapport définitif de la Commission pour la libération de l'économie qu'il préside.

Parmi les mesures préconisées par ce rapport : le gel des salaires des fonctionnaires jusqu'en 2015, une nouvelle loi sur les retraites en 2020, la modification de l'imposition des successions (pas au profit des plus pauvres, on s'en doute), la poursuite des suppressions d'emplois dans l'ensemble des fonctions publiques, le droit accordé aux directeurs des écoles de choisir l'équipe pédagogique, ...

Si, comme l'indique le rapport, 65 % des premières mesures proposées initialement ont été mises en œuvre par le gouvernement Sarkozy/Fillon, avec le succès que l'on sait, on peut sérieusement craindre pour l'avenir de notre modèle social, déjà bien mis à mal depuis trois ans.

Et dire qu'Attali a été le conseiller économique de Mitterrand ! On comprend mieux pourquoi la parenthèse libérale a été ouverte en 1983 et pourquoi elle n'a pas été refermée depuis !

ACTUALITÉ SOCIALE

Monoprix

Depuis le 17 septembre, les salariés de Monoprix Rond-Point du Prado (Marseille) étaient en grève pour dénoncer leurs conditions de travail. Ils s'insurgeaient contre une politique de bas salaires, le non-paiement de leurs heures supplémentaires, une reclassification inexistante, et ce alors que le chiffre d'affaires de l'établissement est excellent.

Après avoir été délogées d'une bien triste manière (cf. l'article « Triste soirée » sur <http://www.nathaliepigamo.com>)



on pouvait penser qu'elles, je dis elles parce que, bien sûr, ce sont majoritairement des femmes, avaient perdu le combat.

C'était sans compter sur leur ténacité, et la solidarité des Monoprix de Marseille mais aussi de France dont certains se sont joints à leur mouvement. Ainsi, il y a quelques jours, un protocole entre la direction et les salariés fut signé. Bel exemple d'une lutte réussie et pleine d'espoir.

Lejaby

C'est inédit, le juge des référés du tribunal de Grande Instance de Lyon a estimé, le jeudi 30 septembre, que les ouvrières de Lejaby avaient le droit de bloquer le siège de leur entreprise à Rillieux-la-Pape. Les salariées, qui seront licenciées mi-novembre, étaient alors en pleine négociation avec leur direction. Elles ont bloqué l'accès des camions au siège de leur entreprise pendant treize jours pour faire pression sur leur direction. La direction les avait attaquées en justice pour obtenir la levée du camp. Elle a été déboutée le 30 septembre par le juge.



LES BRAS M'EN TOMBENT

Bouclier fiscal/ISF : à qui perd gagne

Sarkozy et Fillon l'ont reconnu : le bouclier fiscal, emblème de la politique sarkozienne depuis trois ans, pourrait être retouché, voire abandonné à l'occasion du vote du budget 2011. On pourrait se réjouir de voir cette mesure aussi injuste qu'impopulaire disparaître de notre univers législatif et fiscal.

Seulement voilà : en contrepartie, Sarkozy entend en même temps supprimer l'ISF, comme l'y invite une partie de sa majorité. Alors que le premier ne concerne qu'une quarantaine de milliers de personnes chaque année, se sont plusieurs centaines de milliers à qui on ferait ce cadeau royal. Cela au moment même où l'on continue à supprimer des emplois publics, où le salaire des fonctionnaires est gelé, où le forfait hospitalier est augmenté, où les pensions sont appelées à baisser du fait de la loi sur les retraites... Plus le temps passe, plus la politique sarkozienne montre son vrai visage : une politique faite exclusivement pour les riches, pour les amis du président. Tant pis pour l'immense majorité de la population. Espérons que celle-ci saura s'en souvenir en 2012 !

ACTUALITÉ SOCIALE

Petite arithmétique des retraites... cherchez l'erreur !

Par André MARTIN

(ingénieur - animateur du site : <http://www.retraites-enjeux-debats.org/>)

Le président de la République, les membres du gouvernement, les parlementaires UMP et pas mal d'éditorialistes ne cessent de nous expliquer que, pour des raisons démographiques, il ne sera bientôt plus possible de financer les retraites par répartition. De l'autre côté : des ingénieurs, des syndicalistes, des artisans, des agriculteurs, des commerçants, des ouvriers, des économistes, des étudiants, des lycéens ont fait un calcul simple faisant apparaître qu'il ne serait pas très difficile de financer les retraites par répartition, même dans 40 ans.

Ils sont partis des données incontestables suivantes :

- au cours des 40 dernières années, avec une croissance annuelle moyenne de 2 %, le PIB est passé de 1 000 à 2 000 milliards d'euros ;
- au cours des 40 ans prochaines années, le nombre de personnes de plus de 60 ans va en gros doubler. En 2010, pour 10 personnes « entre 20 et 60 ans » il y a 4 personnes de « plus de 60 ans ». En 2050, pour 10 personnes « entre 20 et 60 ans » il y aura 8 personnes de « plus de 60 ans » ;
- dans l'hypothèse basse où, sur les 40 prochaines années, la croissance serait seulement de 1 % en moyenne annuelle (le gouvernement promet 2 % et plus, afin de faire reculer le chômage), le PIB passera de 2 000 milliards en 2010 à 3 000 milliards en 2050 ;
- la part des salaires, y compris les retraites, représente aujourd'hui en gros 60 % du PIB. Plaçons-nous dans l'hypothèse où l'on ne toucherait pas à la part des profits.

C'est donc 60 % du PIB que doivent se partager les « actifs » et les retraités.

Donc 1 200 milliards en 2010 et 1 800 milliards en 2050. En signalant au passage, comme le fait remarquer pertinemment Bernard Friot, qu'un retraité qui cultive son potager produit plus de richesses que le consultant en communication d'un président de la République.

Convenons que les 1 200 milliards sont représentés par un gâteau de 1 200 grammes et les 1 800 milliards par un gâteau de 1 800 grammes. Le problème d'arithmétique est donc le suivant :

« En 2010, dix salariés produisent un gâteau de 1 200 grammes, à partager avec 4 retraités, donc entre 14 personnes. En 2050, dix salariés produiront au minimum un gâteau de 1 800 grammes à partager avec 8 retraités, donc entre 18 personnes. Calculons le poids de la part de gâteau de chaque personne, en 2010 et en 2050. Puis regardons si la part de chacun en 2050 sera ou non plus petite qu'en 2010 ? »

Le calcul donne les résultats suivants :

- en 2010, la part de chacun est de 86 g (1 200 : 14) - en 2050, la part de chacun sera de 100 g (1 800 : 18)
 - en 2050 la part de chacun n'aura pas baissé. Elle aura même augmenté de 17 % par rapport à 2010
- Profitant d'un débat « Quel avenir pour les retraites ? », entre Xavier Bertrand et Bernard Thibault à Lyon le 25 septembre 2010, nous avons demandé à Xavier Bertrand si nos calculs étaient justes ou erronés. Le secrétaire général de l'UMP a reconnu que les résultats étaient justes, mais que l'énoncé du problème aurait dû préciser que dans les 40 années à venir une partie de l'accroissement des richesses devra être consacrée à l'augmentation des dépenses de santé et à celles liées à la dépendance (le 5ème risque).

L'augmentation de ces deux types de dépenses correspond à une augmentation du bien-être, donc de la « richesse » ou qualité de vie. Nous pensons qu'il n'y a donc pas de raison de diminuer d'autant le gâteau à partager. Nous avons néanmoins, par curiosité, refait nos modestes calculs en réservant sur le gâteau de 2050 : 100 milliards de plus pour la santé et 100 milliards pour la dépendance. Donc, comme si le gâteau de 2050 ne pesait plus que 1 600 grammes. Résultats du nouveau calcul :

En 2010, la part de chacun est toujours de 86 g (1 200 : 14) En 2050, la part de chacun n'est plus que 89 g (1 600 : 18). En 2050, la part de chacun n'aura donc toujours pas baissé.

Cette arithmétique toute simple montre que notre système de retraites par répartition, que le monde entier nous envie, est tout à fait finançable à l'horizon 2050. De plus, contrairement aux systèmes d'épargne retraite par capitalisation, la répartition ne vient pas alimenter la financiarisation déjà très excessive du système économique.

C'est pour ne pas alourdir la démonstration que nous avons laissé de côté d'autres aspects qui permettraient de faire grossir le gâteau d'ici 2050, tels que notamment :

- récupérer une partie significative des revenus de la propriété lucrative (10 % du PIB), ce qui est non seulement possible, mais indispensable pour l'intérêt général (Cf. B. Friot et d'autres) ;
- la part des richesses non marchandes, puisqu'elles ne sont pas comptabilisées dans le PIB
- les richesses supplémentaires qui pourraient être produites par les 4 à 5 millions de demandeurs de... travail et de salaire.

COUP DE GUEULE

Notre santé : leurs économies ?

Par Aure ANDREE

La droite – et, reconnaissons-le, pas toujours seulement elle – s’en prend régulièrement aux hôpitaux de proximité. Ils seraient l’objet de tous les maux. Ils seraient même dangereux.

« Qui veut noyer son chien, l’accuse de la rage », dit-on. Là c’est pire, on leur inocule le virus. On leur supprime des postes de personnels médical, soignant et autres et après on dit que ces petits hôpitaux n’ont plus les moyens de soigner en toute sécurité ! Les usagers ne tombent pas dans le piège. Ils se regroupent en collectifs de défense pour garder leur hôpital ou leur maternité. Et ils ont bien raison !

C’est aussi le réseau de tous ces petits hôpitaux de proximité qui a fait la qualité de notre système hospitalier. Bien loin de toutes les considérations comptables de beaucoup de nos grands gestionnaires et quelquefois de nos petits praticiens, ils accueillent les premières urgences, le bras cassé du gamin, le col du fémur de la grand-mère, les accouchements à 20 km de chez soi, pas à 100 ! Et quand c’est nécessaire, ils orientent vers les services plus équipés du centre hospitalier de la préfecture.

Le bon sens, quoi ! Mais le bon sens et la politique d’austérité ne font pas bon ménage !

Maintenant, Sarkozy et Bachelot passent à la vitesse supérieure. Ils s’en prennent aux urgences de tous les hôpitaux. En Île de France, les urgences chirurgicales de nuit seraient toutes (oui, toutes) supprimées à l’exception d’une par département. Il ne s’agit -rien de moins !- que de passer de 54 blocs opératoires à 7 ! Oui, vous avez bien lu : de 54 à 7 ! Et ceci, on vous l’explique, pour votre plus grand bien, c’est évident !

Ça va quand même être difficile à faire avaler, tant aux usagers qu’aux médecins. Surtout quand on sait que l’ensemble de ces blocs sont très utilisés de 18 heures à minuit, la fermeture de 18h30 à 8h du matin passe très mal.

Quant aux SAMU, qui sont déjà surbookés, ils vont devoir ajouter à leurs plannings de nuit les courses à travers le département pour transporter les patients vers l’unique hôpital ouvert.

Au fou ! Il faut empêcher ces gens-là de continuer à agir !

**VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION,
ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

- J’adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m’abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l’ordre de Résistance Sociale)